



COMMUNIQUE DE PRESSE :

A15 - CHANTIER DE REFECTION DU PONT DE COURCELLES (2^{ème} phase)

Conformément au « Plan Routes » du Ministre des Travaux publics, **un chantier de réfection du Pont de Courcelles** débute ce mercredi 11 mai.

Pour rappel, le « Plan routes » vise à **rénover et réhabiliter les autoroutes et nationales 2X2 bandes (réseau structurant wallon)**. Une hiérarchisation des travaux prioritaires a été établie sur base de critères objectifs dont principalement **la sécurité, la mobilité et la qualité des routes**.

La **garantie** du chantier est **étendue à 5 ans**.

Détails du chantier

Timing

Début : la signalisation a été posée, le chantier débute ce mercredi 11 mai.

Délai (sous réserve des conditions climatiques) : 100 jours ouvrables pour la partie ayant un impact sur la circulation, 200 jours ouvrables au total.

Travaux

Cette **réhabilitation complète du pont (structure + revêtement)** prévoit la réfection de l'étanchéité du tablier sud de l'ouvrage et la pose d'un revêtement hydrocarboné. Une autre partie du chantier consiste à introduire un inhibiteur de corrosion dans les câbles de post-contrainte détectés comme problématiques.

De plus, des **aménagements de sécurité** seront réalisés puisque les anciennes glissières de sécurité seront remplacées par des glissières répondant aux normes les plus récentes.

Pour rappel, le contrôle et la réfection de la structure du pont dans l'autre sens de circulation ont déjà été entreprises en 2009.

Coût

1.969.251€


Aménagements pour favoriser la mobilité

Sur l'autoroute A15, toute la circulation du sens Mons vers Liège sera basculée à contre-voie sur l'autoroute dans le sens Liège vers Mons.

Dans les deux sens de circulation, on passera donc de 3 à 2 voies. Le schéma est donc de 2 voies vers Mons (sur la bande d'arrêt d'urgence et sur la première bande actuelle) ponctué d'un mur de glissières de sécurité en béton et de 2 voies vers Liège (sur les deuxième et troisième bandes actuelles). Les sorties et accès de l'échangeur restent accessibles.

Pour la sécurité des ouvriers et des usagers, la Police fédérale de la route veillera au respect des **limitations de vitesse** sur ce chantier par des **contrôles réguliers**.

Contact presse : Fabian NAMUR – 0475.33.84.70 – fabian.namur@publilink.be

 Contribuez à la protection de l'environnement, n'imprimez ce mail qu'en cas de réelle nécessité